

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"J'ai appris qu'un homme n'a le droit d'en regarder un autre de haut que pour l'aider à se lever"

Gabriel Garcia Marquez



Le chiffre

Plus de **100**
personnes vaccinées
chaque jour à l'hôpital

► **2 Un appel à
souscription pour
voir renaître le
parvis de la Tour**

► **4 ParexLanko
cimente
son activité
à destination
des particuliers**



► **3**

Le centre de vaccination pris d'assaut



La Covid-19 et les thermes

Les thermes sont-ils les grands oubliés du plan de relance ? En raison de leur fermeture imposée, ces établissements enregistrent une perte de 100 000 millions d'euros. Une véritable catastrophe, d'autant que ce secteur concerne 100 000 emplois directs et indirects en France.

Pour les aider à garder la tête hors de l'eau, notre Maire tire la sonnette d'alarme dans une lettre adressée, mercredi 13 janvier, au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, et au ministre de la Santé, Olivier Véran. « Il est urgent que des moyens et des aides soient mis en place pour les établissements, au risque d'entraîner de nombreux dépôts de bilan. »

Alain Bocquet réclame également « leur réouverture dans les plus brefs délais ». D'autant que les garder fermés pour préserver la santé des usagers s'avère contradictoire. « Le non-recours aux soins est une des conséquences graves induites indirectement par cette épidémie. Il y aura donc des répercussions sur la santé des curistes si ces derniers ne peuvent effectuer leurs cures. »

Appel à souscription

Assistera-t-on à la renaissance du parvis de la Tour abbatiale et de son pont ? À vous de le décider

Il sommeillait sous nos pieds depuis près de quatre siècles. En 2019, les archéologues de l'INRAP ont redécouvert le pont qui, au XVII^e siècle, permettait d'accéder à la Tour abbatiale.

Surprise : l'ouvrage était en « très bon état de conservation. »

Un projet de valorisation imaginé par un architecte du Patrimoine

Dès lors s'est posé un dilemme pour la municipalité. Que faire de ce vestige du passé ? Lui redonner toute sa splendeur ? Ou l'ensevelir une nouvelle fois ?

Attachée au patrimoine, la Ville a missionné un architecte spécialisé dans la restauration des ponts anciens pour imaginer un projet de valorisation. Sa proposition ? Reconstituer l'entrée de l'abbaye telle qu'elle était autrefois. Une véritable renaissance.



Un appel à la souscription et au mécénat est lancé

Bien entendu, les travaux ont un coût : 1,8 million d'euros. C'est pourquoi la Ville lance un appel à la souscription et au mécénat comme l'avait décidé à l'unanimité le conseil municipal du 10 octobre 2019.

En supplément de votre LVAhebdo, vous trouverez une plaquette dans laquelle sont expliqués, et le projet dans ses moindres détails, et les modalités de participation au financement.

Plusieurs souscripteurs se sont déjà manifestés.

Le projet verra-t-il le jour ? Désormais, il vous appartient de faire de la renaissance du parvis de la Tour abbatiale une réalité. ◀

La Médiathèque des Encres adapte ses horaires

En raison de l'instauration d'un couvre-feu national à partir de 18h, la Médiathèque des Encres a modifié ses horaires : elle vous accueille désormais du mardi au samedi, de 14h à 17h45.

Il vous est toujours possible d'emprunter 10 documents de chaque catégorie pour 6 semaines.

Derniers jours pour participer à l'élan de solidarité envers Saorge

Lancé il y a trois mois, l'appel aux dons a déjà permis de récolter 9498 euros. Vous souhaitez vous rallier à l'élan de solidarité ? Vous avez jusqu'au 31 janvier pour déposer vos dons dans les urnes disposées à l'accueil de la mairie et du CCAS.

Situé non loin de la frontière italienne, dans la vallée de la Roya, le village de Saorge s'est retrouvé isolé en octobre dernier, à la suite du passage de la tempête Alex. Les réseaux d'eau et d'électricité, les routes et la voie de chemin de fer ont été sérieusement endommagés. D'importants moyens doivent encore être mobilisés

pour que les habitants puissent revivre normalement.



▶ Tout don effectué par chèque ouvrira droit à une réduction d'impôt ; un reçu vous sera remis pour que vous puissiez en bénéficier.



Covid-19

Le centre de vaccination pris d'assaut dès son ouverture

Grâce au partenariat noué entre le centre hospitalier, les professionnels de la santé du territoire et la Ville, un centre de vaccination a pu ouvrir ses portes, dès ce lundi, à Saint-Amand-les-Eaux. Chaque jour, plus d'une centaine de personnes y reçoivent leur injection.

Lundi 18 janvier, 10 heures. À l'hôpital, c'est le branle-bas de combat. L'établissement a aménagé, en son sein, un centre de vaccination.

Ce dernier n'est ouvert que depuis trois heures ; pourtant, plus de vingt personnes ont déjà reçu leur première injection. Elles seront cent à la fin de la journée...

«C'est le rush» nous révèle Michel Thumerelle, le directeur du centre hospitalier. Depuis les annonces gouvernementales de jeudi dernier, la sonnerie du téléphone n'en finit plus de retentir. «Plus de 700 demandes de rendez-vous ont pu être traitées en une journée!»

La demande est telle que le planning prévu a dû être étendu. Il est donc possible d'aller se faire vacciner «du lundi au vendredi, de 7h à 20h» précise Aurélie Marlière, infirmière coordinatrice à la résidence du Parc, qui fait partie du personnel mobilisé.

«Des rendez-vous sont également proposés le week-end et nous pourrions être amenés à prendre en charge un rendez-vous toutes

les cinq minutes plutôt que toutes les dix minutes.»

Une cinquantaine de libéraux mobilisés

«L'objectif est de vacciner le plus grand nombre dans un laps de temps aussi court que possible» souligne Michel Thumerelle, le directeur de l'établissement.

Or, deux facteurs sont à prendre en compte : «la mise à disposition des vaccins», tout d'abord. Le laboratoire Pfizer livrera-t-il les doses dans les temps ?

Et quid des «compétences requises» pour vacciner ?

Sur ce point, une cinquantaine de médecins et d'infirmiers libéraux du territoire sont mobilisés aux côtés du personnel hospitalier.

Pour le patient, il suffit de se laisser guider : sur place, un parcours a été institué. «L'accueil, ici ? Impeccable» témoigne André, 76 ans. «Je tenais à me faire vacciner pour être tranquille avec cette maladie et essayer de revivre un peu.»

Un centre de vaccination qui rayonne sur 18 communes de l'Amandinois

À l'initiative de notre Maire, une réunion s'est tenue samedi dernier au pôle Séniors entre les 18 communes composant la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de l'Amandinois qui dépendront du centre de vaccination du Centre Hospitalier de Saint-Amand. Le but de cette réunion ? Organiser la vaccination sur l'Amandinois et notamment l'accompagnement des habitants de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner et ayant des difficultés pour s'inscrire via la plateforme numérique Doctolib. ◀



Comment se faire vacciner ?

La vaccination, c'est pour qui ?

- ▶ Les plus de 75 ans ;
- ▶ Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 (cancer, insuffisances d'organes, transplantation, etc.), sur ordonnance médicale.
- ▶ Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables, et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs comorbidités.

Comment prendre rendez-vous ?

- ▶ En priorité sur www.doctolib.fr
Attention : Doctolib vous proposera de poser un deuxième rendez-vous, ce qui est tout à fait normal : deux injections à plusieurs semaines d'intervalle sont nécessaires. N'oubliez pas d'aller au bout de la démarche !
- ▶ Vous ne disposez pas d'Internet ou d'outils numériques ? Vous éprouvez des difficultés à vous en servir ? Appelez l'hôpital au 06 70 47 88 35.

▶ La mairie se tient également à votre écoute en cas de difficultés au 03 27 22 48 00. En effet, l'accueil a été renforcé, deux personnes sont à même de répondre à vos appels téléphoniques. Vous n'avez pas de moyens de vous déplacer pour vous faire vacciner ? La Ville peut solliciter le guide-service pour vous y emmener.

- ▶ À l'heure où nous écrivons ces lignes, le planning est complet jusqu'au mardi 26 janvier.



Économie

ParexLanko cimente son activité à destination des particuliers

Années 30. L'entreprise Produits Chimiques du Nord est créée au sein de la zone industrielle de la rue Louis-Pasteur. Elle produit des sels dérivés de métaux ferreux, un composant utilisé dans le traitement des ustensiles de cuisine en zinc ou dans la fabrication des piles électriques.

Années 70. Avec l'arrivée du plastique, le zinc perd de son attractivité. C'est la crise : une soixantaine de salariés se retrouvent sur le carreau. Pour se relever, la société change de secteur d'activité et se concentre sur les métiers du bâtiment. Enduits, ciment et colles pour carrelage et moquette sortent de son usine. Ce revirement s'accompagne d'un changement de nom : Produits Chimiques du Nord devient PCN.

Fin des années 80. PCN est racheté par le grand groupe Lafarge Nouveaux Matériaux.

Années 2000. Le groupe Lafarge cède son activité de fabrication de mortiers industriels au groupe Materis qui possède (entre autres) la marque ParexLanko.

2018. Le groupe Materis est dissous, la marque ParexLanko (qui jouit d'une solide notoriété) passe dans le giron du groupe industriel suisse Sika.

Saint-Amand-les-Eaux accueille le seul site ParexLanko à fabriquer des mortiers, et pour les professionnels, et pour les particuliers. Cette spécificité lui a permis de conserver voire d'accroître son activité en 2020.

Le site amandinois en quelques chiffres...

90 000 tonnes de mortier produites par an

85 personnes sur site en moyenne

500 grandes surfaces de bricolage livrées dans toute la France

70 % de l'activité dédiée à la fabrication de mortiers grand public

Peut-être faites-vous partie de ceux qui ont profité du confinement pour réaliser quelques travaux à la maison. Figurez-vous que l'enduit ou la colle à carrelage que vous avez utilisé-e a peut-être été fabriqué-e à deux pas de chez vous. Seuls les initiés le savent : rue Louis-Pasteur, à l'arrière des habitations, se déploie, sur sept hectares, l'un des sites de production nationaux de ParexLanko...

Une marque bien connue des professionnels

Le groupe fait partie des leaders sur le marché national des mortiers industriels. Il en fabrique même un million de tonnes par an. Son catalogue se destine principalement aux professionnels et comprend des enduits de façade, des colles et des joints pour carrelage,

des ragréages, des primaires d'accrochage ou encore des mortiers spéciaux pour le traitement et la réparation des bâtiments...

Des partenariats avec des enseignes locales

L'ensemble de ces produits sont fabriqués au sein de six sites, disséminés dans toute la France. Chacun livre au plus près. Les camions au départ de Saint-Amand-les-Eaux sillonnent ainsi les routes du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes voire de l'Oise.

Pour vendre ses produits aux professionnels, ParexLanko passe par l'intermédiaire de négociants tels que Point P ou encore... Envain Matériaux, une enseigne née et toujours implantée à Saint-Amand-les-Eaux ! « Il s'agit de notre plus gros client régional » souligne le directeur du site amandinois, Yoann Desbrosses.



70 % de l'activité destinée aux particuliers

L'usine locale est la seule à fabriquer des mortiers, non seulement pour les professionnels, mais également pour les particuliers. Cette deuxième catégorie occupe même 70 % de son activité. « Nous livrons tous les Castorama, Monsieur Bricolage et Brico Leclerc de France. » Ce qui représente 500 magasins !

Malgré le confinement, une activité en hausse et des embauches

Cette spécificité a permis à l'usine de garder la tête hors de l'eau en 2020, malgré la crise sanitaire. « Nous avons réduit nos activités en mars, au début du confinement, avant de retrouver un niveau normal dès avril. »

En effet, les grandes surfaces de bricolage n'ont pas toutes fermé. Surtout, nombreux sont ceux qui ont entrepris des travaux durant le confinement. « En avril 2020, le Brico Leclerc de Saint-Amand-les-Eaux a engrangé sept fois plus de chiffre d'affaires sur nos produits par rapport à 2019. »

Grâce à cet engouement, l'entreprise fait état d'un bilan positif. « En 2020, nous enregistrons une augmentation de 15 % de notre chiffre d'affaires sur le segment grand public. »

Grâce à sa bonne santé financière, l'usine a pu procéder aux embauches prévues. En 2020, sept nouveaux CDI ont été signés : six en production et un en logistique. Deux embauches supplémentaires sont prévues pour 2021. ◀



Juridique

Jean Pacholczyk, délégué du Défenseur des droits, à votre écoute au PAD

Après deux ans de vacance, la fonction de délégué du Défenseur des droits est de nouveau pourvue dans le valenciennois. Jean Pacholczyk, 67 ans, tient actuellement deux permanences hebdomadaires au Point d'Accès au Droit.

Discrétion et pédagogie

Natif de Raismes, le sexagénaire connaît bien le territoire. « C'est à Saint-Amand-les-Eaux que j'ai reçu ma première fiche de paie puisque j'ai travaillé à la Source du Clos, en parallèle de mes études ! J'ai également vécu ici pendant vingt ans. » Pour vous accompagner, il saura faire preuve de discrétion, d'écoute et de pédagogie ; des qualités qu'il a longuement éprouvées au cours de sa carrière d'enseignant.

« J'ai surtout exercé dans le supérieur, notamment au lycée Jean-Rostand de Roubaix pour le BTS des métiers de l'audiovisuel. »

À la retraite, Jean Pacholczyk n'en reste pas moins un homme engagé. Devenir délégué du Défenseur des droits lui permet de se « rendre utile » et d'entretenir « la proximité ».

« Défendre les droits et les libertés, telle est sa vocation »

Mais, concrètement, quelles sont ses missions ? Pour les expliquer, Jean Pacholczyk use d'exemples. « Nous intervenons principalement dans cinq domaines :

- ▶ **Les relations avec les services publics.** Vous ne touchez plus votre allocation chômage et, malgré vos relances, vous vous retrouvez face à un mur de silence. Nous allons vous aider à le briser.
- ▶ **La défense des droits de l'enfant.** Ce peut être un enfant sourd à qui on refuse un voyage scolaire...
- ▶ **La lutte contre les discriminations,** que ce soit à l'embauche mais également pour la location d'un appartement...
- ▶ **Le respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité.** Un policier refuse de prendre votre plainte...
- ▶ **L'orientation et la protection des lanceurs d'alerte.** Ce peut être un employé qui souhaite savoir vers qui se tourner pour dénoncer la corruption dans son entreprise... »

« Des missions d'écoute, d'informations et de réorientation »

Le délégué du Défenseur des droits ne peut intervenir que si des démarches sont amorcées au préalable. « Nous ne nous substituons pas à l'usager. Nous intervenons pour l'aider à se sortir d'une impasse. »

Et de préciser : « 70 % des dossiers se règlent à l'amiable. »

- ▶ Le délégué du Défenseur des droits peut vous recevoir gratuitement le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous, contactez le PAD au 03 27 32 80 10 ou sur pad@saint-amand-les-eaux.fr

À savoir

Qui est le Défenseur des droits ?

Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Claire Hédon l'incarne depuis juillet 2020. 500 délégués la représentent dans toute la France ; ils prennent en charge plus de 100 000 dossiers par an et en résolvent 95 % au niveau local.

Numéros d'écoute

Enfance en danger : 119
Violence Femmes Info : 39 19
S.O.S Amitié : 09 72 39 40 50

Le PAD toujours autant sollicité...

2 506 demandes prises en charge, un chiffre dans la continuité des années précédentes.

137% d'appels téléphoniques en plus par rapport à 2019. En effet, le PAD n'a jamais cessé ses activités, même en période de confinement. Or, en avril et en mai, les échanges téléphoniques ont largement primé sur les rendez-vous physiques.

633 rendez-vous physiques fixés avec des intervenants. Le contact reste primordial pour dispenser le meilleur accompagnement qui soit.

Crise sanitaire, confinements... Quel impact sur l'activité du PAD ?

Une majorité de demandes relatives au droit de la famille et de la consommation



Sport



Handball

Clap de fin pour la Coupe de France

En s'inclinant 23-25 face à l'équipe de Mérignac, les Louves sont éliminées de la Coupe de France. Une défaite difficile pour les compétitrices qu'elles sont mais « rien d'alarmant » souligne Romane. « Je ne pense pas que la Coupe soit la chose la plus importante pour le club.

Notre objectif c'est le maintien. » Conscientes des fausses notes durant le match et d'être dans une mauvaise phase, les handballeuses vont se recentrer sur le championnat afin de retrouver leur dynamique de début de période. « Il y a un état d'esprit à recréer dans l'équipe. Nous devons prendre du recul.

Les matchs importants arriveront plus tard, c'est à ce moment qu'il faudra être prête. Il faut laisser passer l'orage et rester optimiste » livre Florence Sauval. Les filles devront montrer un meilleur visage et trouver une stabilité pour être à 100% sur les plans technique, tactique et psychologique pour la suite du championnat. Surtout que Mérignac « risque d'être un concurrent direct pour le championnat » souligne Florence Sauval.



Basket

Face à Bourges, l'obstacle était trop haut

Certes le score, 87-63, a été en faveur des favorites, c'est à dire de Bourges que la presse spécialisée cite souvent comme le « rouleau compresseur ». Et pourtant nos basketteuses n'ont pas démerité lors de ce match joué à domicile. Soucieuses de renforcer leur collectif, bousculées au cours des dernières semaines, les Amandinoises ont démontré une solide volonté, un engagement qui promet.

Aux premières minutes du match, les Green Girls ouvraient à leur avantage le tableau. Mais les Berruyères ne s'en laissèrent pas compter et prirent rapidement la tête qu'elles ne devaient pas lâcher. Notre équipe resta longtemps au contact mais une perte de points récurrente et l'efficace régularité de Bourges eurent raison du SAHB. Il reste que

le match fourmilla de bonnes impressions. Un atout pour le moral avant le déplacement à Valence en Espagne pour le tour préliminaire de l'Europa Cup.

Depuis dimanche, les Amandinoises y sont dans leur bulle. Elles devaient affronter les Belges de Braine ce mardi 19 puis de Hema ce jeudi 21 avant Valencia ce vendredi à 18 h, le plus gros morceau. ◀

▶ Retrouver ces compétitions sur Youtube ou sur le site [Fiba.basketball/eurocupwomen/20-21](https://www.fiba.basketball/eurocupwomen/20-21)

Les activités sportives en intérieur suspendues jusqu'à nouvel ordre

Le Gouvernement a décidé de renforcer le protocole sanitaire au sein des établissements scolaires.

Les cours d'éducation physique en intérieur vont notamment être supprimés des emplois du temps jusqu'à nouvel ordre. Il en va de même pour les activités sportives extrascolaires qui se déroulent en lieu clos.

RÉSULTATS ET ANNONCES

MER. 13 JAN. 2021

LFB **Basket** SAHB ▶ Bourges **63-87**

DIM. 17 JAN. 2021

Coupe de France **Handball** SAH PH ▶ Mérignac **23-25**

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur [f](#) [g](#)

À la ludothèque, des jeux à emprunter gratuitement



En hiver, lorsque la nuit écourte nos après-midi, notre domicile se transforme en doux cocon. Pourquoi ne pas en profiter pour passer la soirée à jouer en famille ?

En 2021, la location de jeux

devient gratuite à la ludothèque. N'hésitez pas à vous y rendre (sans rendez-vous) aux horaires suivants :

▶ le mercredi, de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h45

▶ le vendredi, de 16h à 17h45

▶ le samedi, de 10h à 11h45 et de 14h à 16h.

Vous avez également l'opportunité de jouer sur place sur réservation. Un créneau spécial pour les enfants de 0 à 3 ans est prévu le mercredi, de 9h à 11h45.

Afin de respecter les règles de distanciation physique et offrir un service de qualité et sécurisé pour tous, quelques adaptations :

▶ L'accueil se fait exclusivement en présence d'un parent et le jeu est possible uniquement entre personnes d'un même foyer.

▶ La réservation est nécessaire car le nombre de places est réduit.

▶ Le port du masque est obligatoire dès 6 ans.

▶ Plus d'informations auprès de la ludothèque au 03 27 24 43 57



Notre-Dame-des-Anges organise deux journées portes ouvertes : une pour la prépa BCPST, une pour l'institution en général

Après le baccalauréat, vous souhaiteriez suivre des études scientifiques pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome ? Avez-vous songé à la classe préparatoire BCPST (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre) de l'institution Notre-Dame-des-Anges ?

D'une durée de deux ans, le cursus vous permettra de vous préparer aux concours d'accès aux grandes écoles.

▶ Pour en savoir plus, rendez-vous au sein de l'établissement (4, rue du Bruille) samedi 23 janvier, entre 9h et 12h.

Venez découvrir l'institution, de la sixième aux classes préparatoires.

▶ Samedi 6 février, de 9h à 12h.

La Nuit de la Lecture, c'est ce vendredi !

Préparez un plaid douillet, un thé fumant et, pourquoi pas, un petit carré de chocolat... L'Office de Tourisme vous donne rendez-vous ce vendredi soir, devant vos écrans, pour la lecture théâtrale du premier chapitre du roman policier « Retrouvez-moi » de Christophe Arneau. Assurée par la comédienne Céline Balloy, la performance vous emmènera à deux pas de chez vous, dans le bassin minier...

▶ Connectez-vous ce vendredi 22 janvier à 21h sur la page Facebook de l'Office de Tourisme (www.facebook.com/porteduhainauttourisme). L'histoire vous a intrigué ? Poursuivez-la jusqu'au bout : des exemplaires du roman policier (en quantité limitée) vous seront offerts au guichet de l'Office de Tourisme dès ce samedi.



Étudiants, vous n'avez plus qu'une semaine pour réaliser votre demande de bourse communale pour 2021 !

La Ville octroie, sans conditions de ressources, une bourse de 130 euros aux étudiants en cycle d'études post-bac. Une seule condition doit être remplie : les jeunes ou leurs parents doivent être domiciliés à Saint-Amand-les-Eaux. Vous n'avez pas encore réalisé la démarche ?

Il ne vous reste plus qu'une semaine ! Pour rendre votre dossier complété avant le 29 janvier, prenez rendez-vous auprès de la Régie (cour de l'Échevinage) en appelant au 03 27 22 48 77.

Le service peut vous accueillir du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les documents à fournir sont les suivants :

- ▶ un justificatif de domicile amandinois : facture d'eau ou d'électricité, quittance de loyer, avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation...
- ▶ un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant ;
- ▶ un RIB au nom de l'étudiant ;
- ▶ la fiche d'informations remplie, téléchargeable sur www.saint-amand-les-eaux.fr/bourse-etudiants



Chats errants

Les Chats Libres mettent la main à la patte

Quelques rappels

▶ Votre chat est né après le 1^{er} janvier 2012 ? Il doit être identifié : soit pucé, soit tatoué. Dans le cas contraire, vous vous exposez à une amende de 750€.

▶ Votre chatte a eu une portée et vous envisagez de donner les chatons ? La loi encadre le don d'animaux. Ainsi, les félins doivent absolument être âgés de plus de 8 semaines ; toutefois, il est préférable d'attendre 10 voire 12 semaines pour qu'ils soient complètement sevrés et éduqués par leur mère. Sachez également que l'identification des chatons est à votre charge. Vous devrez remettre une carte d'identification au nouveau propriétaire. Aucune compensation financière ne pourra lui être demandée.

▶ Selon « 30 millions d'amis », 100 000 animaux sont abandonnés chaque année en France.



Le saviez-vous ? Chaque année, une chatte peut donner naissance à plus de 30 chatons. Si vous deviez reconstituer l'arbre généalogique d'un couple de matous vieux de quatre ans seulement, vous devriez inscrire entre 18 000 et 20 000 individus ! C'est pourquoi la stérilisation s'avère des plus essentielles, comme le martèlent Les Chats Libres. Régulièrement pratiquée par les vétérinaires, cette opération ne comporte que des avantages pour les propriétaires. « Elle protège de pathologies parfois mortelles. Les mâles cessent de se battre et d'uriner partout ; les femelles n'émettent plus de miaulements stridents... » explique la présidente de l'association, Murielle Domer.

Surtout, c'est un geste citoyen : en stérilisant votre animal, vous lutez contre la prolifération des chats errants. Vous pensez que les bébés trouveront facilement une famille aimante ? Détrompez-vous : bon nombre de cha-

tons et de chats adultes sont abandonnés chaque année, ce pourquoi la population de chats errants ne s'amoindrit pas à Saint-Amand-les-Eaux. Un véritable crève-cœur pour les membres de l'association. « Un chat errant se bat, attrape des maladies... »

Son espérance de vie est de 5 ans quand celle d'un chat à domicile peut aller jusqu'à 20 ans. » La stérilisation est le seul moyen d'éviter que d'autres petits malheureux ne viennent grossir les rangs. « Nous avons un partenariat avec la Ville et 30 millions d'Amis qui nous permet de trapper, d'identifier, de soigner et de stériliser les chats non identifiés. Nous devons ensuite les remettre là où nous les avons trouvés et veillons à leur bonne santé. »

Les adhérents prennent ainsi sur leur temps pour aller nourrir quotidiennement Aaron, Milko ou encore Troutrouille dans tous les quartiers...

Lorsque l'animal est sociable et évolue dans un environnement inadapté ou dangereux, Les Chats Libres le placent en famille d'accueil et lui cherchent un adoptant. Au total, en 2019, 65 chats ont été pris en charge par l'association.

▶ Pièces rouges, collecte de nourriture... Vous pouvez aider l'association. Pour être informé des prochaines actions, abonnez-vous sur www.fr-fr.facebook.com/ionDesChatsLibresDeSaintAmandLesEaux. Vous avez perdu votre chat ? Vous constatez un décès sur la voie publique ? Diffusez l'information sur www.petalert.fr et prévenez les associations locales.

▶ INFO PRATIQUE

Vous souhaitez contacter le Service d'Aide à Domicile ou le Guide Service, composez le 03 59 83 87 80

▶ Le courrier doit continuer d'être adressé en mairie au 65 Grand'place

▶ THÉÂTRE DES SOURCES

La culture ne s'arrête pas face à l'épidémie. Comment profiter du Théâtre en restant chez soi ? Facile, on vous a concocté une programmation en visite « virtuelle » sur notre page facebook, rubrique « ConfiThéâtre »

▶ Suivez ce lien pour découvrir des spectacles, des concerts, des contes pour enfants, des films d'animation... : <https://www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/>

▶ ATTENTION AUX GLISSADES

L'hiver est là et il s'accompagne d'épisodes de verglas. Le mieux est bien sûr de rester au chaud et de limiter ses déplacements mais pour certains, ils sont impératifs. Voici 2 astuces pour vous permettre d'éviter

glissades et chutes

1/ Une paire de chaussettes sur les chaussures : vous n'avez pas de bonnes chaussures ? Cette astuce marche ! Mettez une paire de chaussettes sur vos chaussures, elles feront office temporairement de griffes.

2/ Un bâton de marche : bien connu des marcheurs, il vous stabilisera et vous sécurisera lors de vos déplacements.

▶ **MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX**
Avec les Amis de l'école

G. Wallers : dimanche 7 février

▶ De 8:30 à 13:00 - Place du Mont-de-Bruyères

▶ L'ARMÉE TERRE RECRUTE

117 spécialités s'offrent à vous ! Entamez le parcours de recrutement pour construire votre futur métier

▶ Retrouvez toutes les informations (postes, profils, tests de recrutement...) sur <https://www.sengager.fr/>

▶ COLLECTE DÉCHETS

▶ **MER. 3 FÉV.** (déchets ménagers)
▶ **MER. 27 JANV.** (avec sacs jaunes et bac à verre)

▶ DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

▶ NUMÉROS UTILES

▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
▶ Smir 0800 81 13 92
▶ Mairie 03 27 22 48 00
▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Naissances **2 JANV.** SAUVAGE Melvin. **5 JANV.** GOSSET Maeylaine. **6 JANV.** TRUFFIN Angéla. EL MASSNAOUI Ayoub. **12 JANV.** STEPPE Constance.

Décès JULIEN LECLERCQ Florentine (87 ans). MARTINEZ Maurice (85 ans). OGNIBENE Giuseppe (91 ans). DAVAINÉ Gérard (76 ans). LANDAS LÉCOT Germaine (89 ans).

Menu **LUN. 25 JANV.** Velouté à la tomate, cordon bleu de volaille, sauce crème, haricots verts, blé pilaf, yaourt, orange.

MAR. 26 JANV. Salade coleslaw, mijoté de bœuf au pain d'épices, gratin dauphinois, camembert, compote de fruits.

MER. 27 JANV. Velouté de courgettes fromagère, quiche aux champignons, salade verte, yaourt, kaki.

JEU. 28 JANV. Macédoine mayonnaise, paupiette de veau bordelaise, tortis au gruyère, pomme bicolore.

VEN. 29 JANV. Salade verte au maïs, nuggets de poisson sauce ketchup, épinards à l'ail, pomme de terre, mimolette, cocktail de fruits.